Sommaire | 2 **La rébelliom** › Contre le libre-échange | 3 **Contre les libéraux et la pauvreté** | 4 **Une mob de 5 mois et + des étudiants chiliens** › Une analyse de Pierre Mouterde | 5 **Toxicomanes** › Vivre au centre-ville

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 38, Numéro 7 > Novembre 2011 > www.droitdeparole.org

Tunisie, Égypte, Grèce, Espagne, Italie, États-Unis, Canada, Québec

C'est une rébellion mondiale

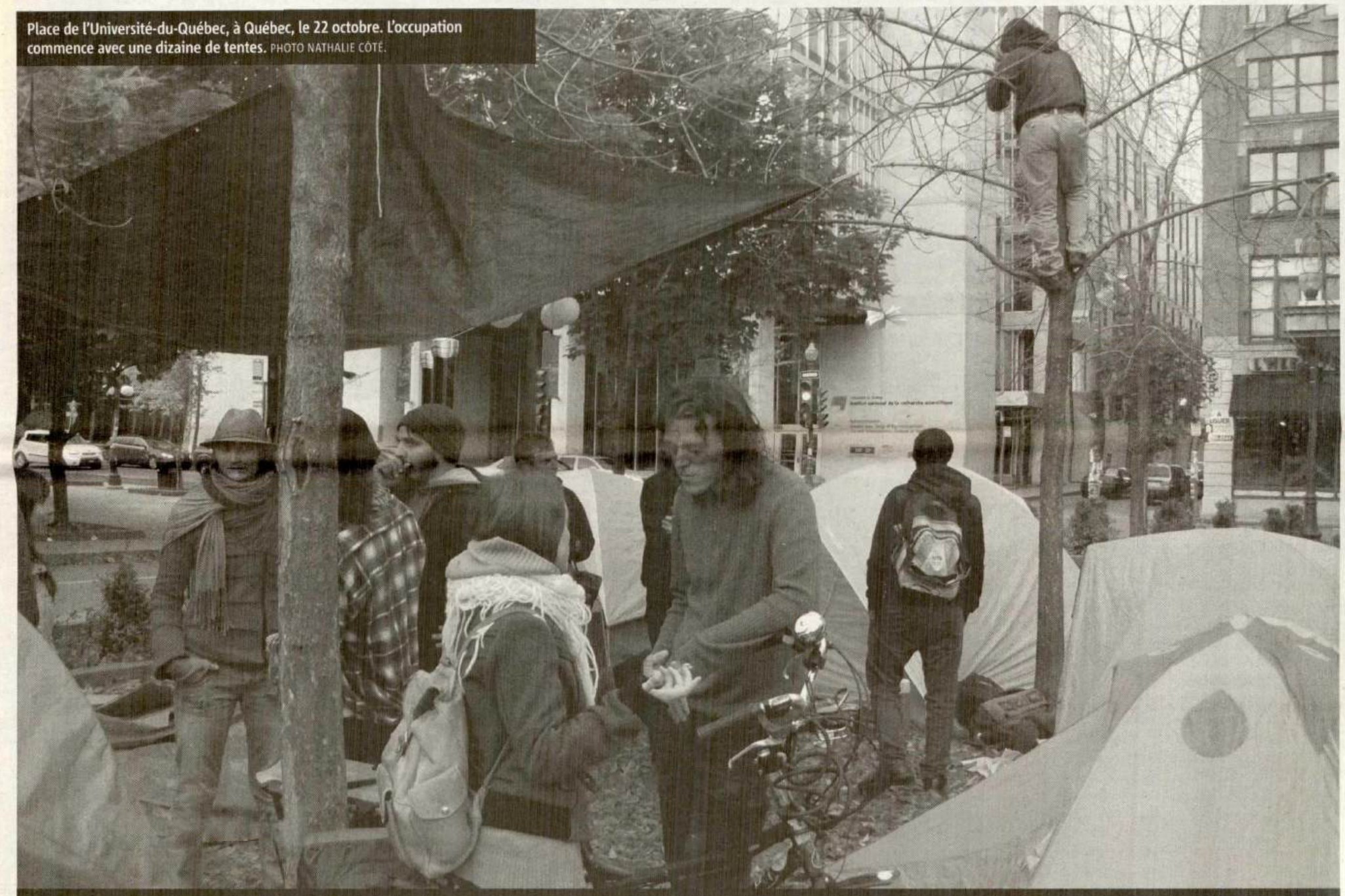

Place de l'Université-du-Québec, à Québec, le 22 octobre. L'occupation commence avec une dizaine de tentes. PHOTO NATHALIE CÔTÉ.

Débutée en Tunisie, la rébellion populaire contre les dictatures s'est répandue en Égypte, au Yémen et en Syrie. Des gouvernements, des régimes politiques sont tombés. La rébellion s'est transformée en révolution. Elle a abouti à la guerre civile, là où les tyrans résistent encore.

Dans la tourmente économique, les Grecs se révoltent contre les plans d'austérité épargnants les riches qui ne paient pas d'impôts. Les jeunes chômeurs espagnols occupent les places publiques en permanence : ils sont indignés par le sort qui leur est fait à cause d'une crise économique créée de toutes pièces par les riches pour s'enrichir davantage.

Aux États-Unis, les Indignés imitent les arabes et les européens. Eux aussi occupent l'espace public, dans plus de 200 villes, pour crier leur refus de la politique de la misère alors que 1% des plus riches s'enrichissent à leurs dépens. Au Canada — d'où l'idée d'occuper les places publiques s'était répandue en Amérique du Nord —, les Indignés se mobilisent aussi. Jusqu'où iront-ils? Où cela nous mènera-t-il? (Lire «Occupons Québec» en p. 3.)

R.A.

Début de la fin pour les logements sociaux

Deux assemblées d'information auront lieu à Québec le 2 novembre pour les locataires subventionnés par le fédéral. **Page 6**

L'assemblée générale annuelle de Communications Basse-Ville (journal *Droit de parole*) aura lieu le lundi 7 novembre 2011, à 19h, au 266, rue St-Vallier Ouest.

La menace du libre-échange Canada-Union européenne

L'accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne aura d'importantes conséquences sur la vie des QuébécoisEs s'il est signé.

Par Michel Côté

L'idée de cet accord de libre-échange Canada-Union européenne remonte aux années 1990. Il n'était alors pas prioritaire, puisque se mettait en place une nouvelle vision du commerce international avec les projets de l'OMC, de l'ALÉNA et de la ZLÉA. Mais après l'échec de certains de ces accords et surtout la crise économique ayant durement frappé les États-Unis en 2008, le Canada a pris l'initiative de demander cet accord commercial avec l'Europe par crainte d'une baisse du commerce extérieur avec nos voisins. Les négociations ont débuté en mai 2009 et la 9e séance formelle de négociation, qui pourrait bien être la dernière, se tenait du 17 au 21 octobre à Ottawa.

Les négociateurs canadiens discutent de l'Accord économique et commercial global (AÉCG) en notre nom, sans jamais avoir obtenu de mandat de la population, et ceci dans le plus grand secret. Il y a lieu de dénoncer cette façon de faire anti-démocratique.

L'AÉGC vise à libéraliser les services publics, à affaiblir et empêcher la réglementation sociale, sanitaire et environnementale et à protéger les droits des investisseurs étrangers aux dépens des droits démocratiques. Cette déréglementation à grande échelle de tous les secteurs visés pourrait entraîner des risques importants et irréversibles. Elle favorisera la privatisation des services d'eau potable et de traitement des eaux usées. Ceux de la ville de Québec pourraient constituer un marché alléchant pour des entreprises européennes... La privatisation de l'eau a donné des résultats catastrophiques, en termes de qualité et de coûts. Plusieurs villes européenne tentent désormais de re-municipaliser leurs services.

L'AÉCG sera dommageable pour l'environnement en permettant à une entreprise de s'opposer à une réglementation défavorable à leurs produits et de contester nos lois environnementales. Il pourra aussi forcer le prolongement de la période d'exclusivité des brevets de médicaments, ce qui retardera la mise en marché de médicaments génériques moins dispendieux. Tout le secteur de la santé subira aussi des impacts de cet accord, car il permettra aux multinationales européennes de s'implanter et de profiter de ce secteur lucratif, qui sera de moins en moins public et donc moins accessible aux gens moins nantis.

Notre souveraineté alimentaire sera aussi menacée par la remise en question de la protection des marchés, et en empêchant les agriculteurs de conserver, réutiliser et vendre leurs semences. Plusieurs autres secteurs comme la culture et les emplois seront également touchés. Au moment où nous entendons de plus en plus parler de corruption et de collusion sur les grands chantiers de construction au Québec, nous devrions être préoccupés par les impacts de l'AÉCG sur le secteur minier avec l'annonce récente du projet de Plan Nord. Selon la dernière version de l'accord - ayant fait l'objet d'une fuite - une disposition de protection des investissements sera incluse, ce qui restreindra notre capacité d'adopter des mesures favorisant l'emploi et le développement local et fermera la porte à tout réajustement des redevances minières.

Les négociateurs canadiens ont été de piètres défenseurs de nos intérêts dans le passé. Ils se mettent en position de faiblesse en prenant le rôle de demandeur face à une Europe regroupant 27 pays unis dans le grand marché commun de l'Union européenne. L'Europe a considérablement réduit la portée de son modèle social et elle est désormais libre-échangiste et marquée par des politiques néolibérales. Ce modèle est donc éloigné de la social-démocratie qui a inspiré le Québec dans le passé.

Plusieurs personnalités politiques québécoises se sont exprimées dans les dernières semaines en demandant de briser le secret et de convoquer en commission parlementaire le négociateur pour le Québec, Pierre-Marc Johnson, pour que l'Assemblée nationale puisse se prononcer sur le contenu de l'AÉCG.

Une déclaration conjointe de plus de 50 organisations sociales du Québec et de la France appelle les élus du Parlement européen et des parlements nationaux en Europe ainsi que les élus canadiens, fédéraux et provinciaux, à refuser de ratifier l'AÉCG et à faire preuve de transparence sur un tel accord qui brade nos droits sociaux et menace nos lois.

À l'heure où notre souveraineté politique, économique, énergétique, alimentaire, environnementale et culturelle est en jeu, nous vous invitons à faire pression sur vos éluEs à la Chambre des communes du Canada, à l'Assemblée nationale du Québec et dans votre municipalité en leur demandant de s'opposer à cet Accord.
www. Quebec.attac.org pour des outils (pétitions, etc.).

Les raisons d'être Rouges de colère

Sous les fenêtres du Parti Libéral, au Centre des congrès de Québec, le 22 octobre, un millier de personnes de la capitale nationale, de Montréal et Sherbrooke, d'associations étudiantes, de groupes populaires et de syndicats sont venues rappeler le gouvernement Charest à son devoir de protéger les services publics et de redistribuer la richesse.

Par Nathalie Côté

«Ce n'est pas le Québec *qu'on* veut, Monsieur Charest», a lancé Ann Gingras! La présidente du conseil central de la CSN de Québec et Chaudière-Appalaches s'adressait à la foule au terme de la marche Rouges de colère, devant Centre des congrès de Québec, où les libéraux tenaient *leurs* assises, le 22 octobre.

«Nous exigeons une éducation gratuite pour tout le monde, des services de qualité, une fonction publique forte où ce n'est pas le plus gros qui se remplit les poches. Aujourd'hui, c'est le début de notre colère», a martelé la syndicaliste de Québec. Partis du centre Lucien-Borne, puis contournant le complexe G, les manifestantEs ont défilé rue St-Jean où un bannière les prévenait que «Nos impôts se perdent en chemin». Le lancé de tomates sur une cible à l'effigie de Jean Charest ponctuait l'arrivée à l'entrée du Centre des congrès.

Les 175 groupes de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (étudiants, syndicats et groupes communautaires) dénoncent les augmentations de frais de scolarité, l'instauration de tarifs en santé et les hausses d'Hydro-Québec. Ils revendiquent une révision de la fiscalité des plus riches, une augmentation des redevances pour l'exploitation des ressources naturelles et l'assurance de services publics universels.

Depuis des années, les groupes progressistes martèlent les mêmes revendications. Le gouvernement libéral fait la sourde oreille et sert les intérêts de l'élite. «Ce n'est pas juste de la colère, il y a de l'espoir», a commenté Jean-Yves Joanette, de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal, devant la belle ambiance de la marche. «À cause du mouvement mondiale d'occupation, ça donne une erre d'aller. Des gens qui n'avaient pas manifesté depuis 20 ou 30 ans voient que ça peut donner quelque chose.»

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinion exprimées n'engagent que leurs auteurEs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2e classe
N° 40012747

Tirage : 17 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville. Disponible en présentoirs.

Équipe du journal :
Simon M. Leclerc, Élyse Groulx, Marc Boutin, Renaud Pilote, Véronique Garneau-allard, les AmiEs de la Terre de Québec, Alfredo Ramirez, Simon-Pierre Beaudet, Michaël Lessard, François Couillard, Marie-Ève Duchesne, Anne-Marie Brunelle.

Collaborations spéciales :
Nicolas Lefèvre-Legault, Michel Côté, Pierre Mouterde
Coordination : Richard Amiot, Nathalie Côté

Photos : Nathalie Côté
Infographie : Lydie Colaye
Webmestre : Michaël Lessard
Imprimeur : Payette et Simms inc.

Tirage certifié AMECQ

Occupons Québec

Cette chose qui fleurit sous la pluie

Par Nathalie Côté

L'élan venu du mouvement Occupy Wall Street s'est transporté jusqu'aux indignés de Québec. Ils se rassemblent depuis le 15 octobre et occupent le parc de l'Université-du-Québec. C'est un exercice de liberté, une occupation inédite de l'espace public, une prise de parole citoyenne.

Quelques dizaines de tentes étaient monté le 22 octobre et probablement plus maintenant. Leurs occupantEs prennent la parole afin de dénoncer les 1 % de riches qui asservissent les gouvernements de la planète. Ces occupantEs sont des écologistes, des étudiantEs, des guides de randonnée, des infirmierÈREs, des indignéEs de tous horizons qui sont fiers de nommer leur assemblée «assemblée du peuple». Ils ont l'appui de la population qui est d'ailleurs invitée à venir camper et à les soutenir selon ses moyens.

Chaque jour, une assemblée générale a lieu à 19h pour l'organisation du fonctionnement quotidien *du campement et une* grande assemblée générale se déroule chaque samedi après-midi. Toutes les décisions par sont prises en exerçant la démocratie directe et de manière inclusive. On ne sait pas combien de temps durera l'occupation, mais la participation au mouvement international donne force et confiance aux manifestantEs.

Ces occupations dans différentes villes ont décuplé depuis le 15 septembre, à Montréal, avec ses 200 tentes, et dans des dizaines de ville en Amérique du nord. Les indignéEs ont commencé à se manifester en Europe, déjà au printemps 2011, en Espagne notamment. Comme on le sait, elles furent massives et historiques, en janvier et en février, en Tunisie et en Égypte. Ce vent de révolte a commencé avec la crise financière de 2008, une crise que les riches de la planète essaient de faire payer aux pauvres. Plusieurs indignéEs ne sont pas sans ignorer l'existence du petit essai de Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*[1] paru en France en 2010 et succès de librairie. L'octogénaire y réclame l'urgence de résister.

La foule réunie lors de l'asemblée générale, le 22 octobre dernier au parc de l'Université-du-Québec, aux angles du boul. Charest et de la Couronne. PHOTO NATHALIE CÔTÉ.

La spontanéité

Ce mouvement porte en lui une critique anticapitaliste très semblable à celles que font depuis des années les groupes organisés, les groupes communautaires, les associations étudiantes, voire peut-être les syndicats. Mais ce mouvement innove dans sa forme même. Réunis par le biais des médias - par les médias sociaux notamment -, il rassemble des gens que l'on voit rarement dans les manifestations, comme se sont d'ailleurs plus à nous le répéter depuis des semaines les chaînes de télé et les journaux. Sa fraîcheur et sa spontanéité donnent à ces rassemblements un esprit révolutionnaire contagieux, qui ne ressemble en rien à ce que l'on connaît déjà.

Selon Martin Nadeau enseignant à l'UQÀM, où il donne le cours Sociologie des révolutions, «ces rassemblements populaires représentent ce qu'Hannah Arendt appelle "une natalité". Dans *son Essai sur la Révolution*, la philosophe explique qu'il y a dans la révolution un caractère imprévisible et irréversible. Et parce qu'il en est ainsi, elle demande, une éducation, une pédagogie.»

C'est d'ailleurs ce qu'ont déjà commencé à faire les indignéEs de Québec lors de leur première assemblée générale. La petite foule a rapidement formé divers comités. En plus des comités campement et nourriture, se sont formé des comités éducation, sensibilisation ainsi qu'un comité politique pour articuler ses revendications. «Il faut trouver les mots pour exprimer ce changement», dit une participante. À Québec, à Montréal comme à New York, le mouvement se définit en prenant forme. Et le niveau d'organisation y est épatant. Les modes de fonctionnement se transmettant d'un groupe d'occupants à l'autre.

La bande d'Occupons Québec met en pratique l'idéal de société qu'elle revendique. Elle pratique l'autogestion et la démocratie directe : Elle crée avec ce campement des noyaux de résistance au cœur des villes. Comme l'explique encore Martin Nadeau, «Hannah Arendt, dans son texte *Qu'est ce que la Liberté ?*, envisage ainsi les capacités d'invention infinies des hommes et des femmes : "parce qu'ils (les humains) ont reçu le double don de la liberté et de l'action, ils peuvent établir une réalité bien à eux"».

Ce n'est qu'un début

La lutte sera longue cependant, comme l'affirmait Naomi Klein lors de son passage à New York, le 29 septembre : «C'est seulement en restant sur place que les racines pourront pousser,» lançait-elle à la foule, dans un discours s'adressant au mouvement qu'elle qualifiait du plus important de la planète. L'auteure de *La stratégie du choc* rappelait avec justesse que «s'il y a une chose que je sais, c'est que les 1 % [les plus riches] aiment les crises. Quand les gens sont paniqués et désespérés, que personne ne semble savoir ce qu'il faut faire, c'est le moment idéal pour eux pour faire passer leur liste de vœux, avec leurs politiques pro-entreprises : privatiser l'éducation et la sécurité sociale, mettre en pièces les services publics, se débarrasser des dernières mesures contraignantes pour les entreprises. Au cœur de la crise, c'est ce qui se passe partout dans le monde».

Si le traitement face à la crise semble en effet le même qu'appliquent tous les gouvernements - y compris celui du Québec, avec ses derniers budgets -, il n'est pas si étonnant que la résistance soit elle aussi mondiale. Dans chaque ville, ce mouvement populaire de contestation des excès du système capitaliste exprime le désir profond d'un nouveau projet de société. Un désir de quelque chose de plus élevé que soi. Pour en finir avec le vide individualiste où nous a conduit la société de consommation.

Les indignés de Québec sont sur Facebook : https://www.facebook.com/groups/occupyquebec/ *Site web: http://occupyquebec.wikispaces.com/* Compte Twitter: <@OccupyQuebec> https://www.twitter.com/#!/OccuponsQuebec/ Courriel: <occupyquebec@gmail.com> Sur Youtube: occupyquebec Page facebook: www.facebook.com/occupy quebec

[1] Stéphane Hessel. *Indignez-vous!* Indigène, éditeur, 32 p., décembre 2010.

ROSE DU NORD
Solidairement engagées

Tu as des questions à l'aide sociale ?
Tu es une femme ?
Tu veux t'impliquer ?

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 12h00

177, 71e Rue Est,
Québec (Québec) G1H 1L4
Téléphone : 418.622.2620 / télécopieur : 418.622.2621
Courriel : rosedunord@oricom.ca

418.622.2620

Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Les étudiants chiliens

Une mobilisation de 5 mois et +

Les médias d'ici n'en ont presque pas parlé. Et pourtant, la nouvelle vaut bien le détour : depuis maintenant plus de 5 mois, les étudiants chiliens sont en grève et, au fil de mobilisations chaque fois plus massives, exigent rien de moins que la fin du profit dans l'éducation et le retour à un service public éducatif financé entièrement par l'État. À l'heure

Manifestation étudiante au Chili.

où les étudiants québécois dénoncent la hausse des frais de scolarité et se préparent pour une possible grève cet hiver, n'y aurait-il pas là matière à réflexion? Il est vrai que le Chili n'est pas le Québec et que la situation de l'éducation dans ce pays du Sud de l'Amérique y a pris une forme exemplaire. Car c'est au Chili qu'ont été appliquées pour la première fois (dès 1973), et de manière radicale, les recettes néolibérales; recettes qui ont été par la suite copiées un peu partout sur la planète, notamment au Québec où elles ont commencé à s'imposer à partir de 1995, sous Lucien Bouchard, avec ses *politiques du déficit zéro*.

Éducation-marchandise

Au Chili cependant ces recettes ont amené l'éducation à se transformer purement et simplement en une marchandise, une pure affaire d'argent et de négoce, source de profits alléchants pour les banques et les entrepreneurs. Elles ont aussi amené un brutal désinvestissement de l'État ainsi que le développement tous azimuts d'institutions d'éducation privées, primaires, secondaires et universitaires, avec pour corollaire un nombre grandissant d'étudiants obligés de s'endetter pour financer leurs études. Résultat : aujourd'hui moins de 25% du système éducatif chilien est financé par l'État qui consacre à peine 4,4% du PIB à l'éducation (alors que l'Unesco recommanderait que ce montant puisse s'élever jusqu'à 7%). Et plus de 70% des étudiants sont lourdement endettés, pendant que 65 % d'entre eux sont obligés d'interrompre leurs études pour des raisons financières. Fait d'autant plus important que, au Chili, ce sont en grande partie les familles qui sont amenées à assumer ces dettes, les parents assumant souvent la responsabilité des emprunts pour leurs enfants.

Manifestations massives

C'est sans doute ce qui explique que les revendications étudiantes et les grandes mobilisations organisées dès la fin avril 2011 aient revêtu un caractère aussi massif et généralisé, drainant des centaines de milliers de protestataires; échos de ces sondages répétés où les étudiants reçoivent un appui de 80% de la population, alors que le gouvernement en récolte à peine 20%. Car cette lutte n'est pas seulement celle des étudiants, mais aussi et surtout celle de toutes les familles des classes moyennes ou démunies, c'est-à-dire d'une bonne partie de la population chilienne.

C'est aussi ce qui explique le caractère radical ou structurel des revendications des étudiants. Car ils refusent de se contenter de simples amendements au système, comme par exemple de meilleurs taux sur les emprunts contractés auprès des banques pour financer leurs études. Ils exigent des changements de fond et d'abord que le gouvernement s'engage à jeter les base d'un véritable système d'éducation, public et gratuit.

Après avoir obtenu la démission du ministre de l'Éducation (Joaquin Lavin), puis exigé des discussions avec son remplaçant (Felipe Bulnes) et, faute de progrès, réussi à imposer une rencontre avec le président Sébastien Pinera lui-même, ils ont été amenés récemment à claquer la porte devant le refus de ce dernier de s'engager dans des discussions sur une réorientation majeure du système. Mais ils l'ont fait sans pour autant baisser la tête ou perdre des appuis. Au contraire, sentant un vaste et puissant mouvement social derrière eux, ils ont organisé un plébiscite populaire les 7 et 8 octobre derniers sur leurs revendications, un plébiscite qui a confirmé une nouvelle fois l'appui qu'ils avaient gagné dans la population. Et devant les tactiques dilatoires du gouvernement voyant venir la période des congés scolaires, ils se préparent à d'autres manifestations et surtout à l'idée que la lutte sera longue, et qu'après les vacances ils devront reprendre et continuer leurs mobilisations, conscients comme jamais qu'il s'agit d'une lutte de longue haleine exigeant pour qu'elle soit victorieuse, une transformation importante des rapports de force politiques traversant leur pays.

Et au Québec ?

On le sait : le néolibéralisme est aussi en train de s'installer au Québec, y compris dans l'éducation, mais, à la différence du Chili, il s'y immisce à petits pas, de mesure progressive en mesure progressive, insidieusement, mais peut-être d'autant plus dangereusement. Après la révolution tranquille, voilà que nous vivons au Québec le temps de la régression tranquille. De quoi peut-être ainsi mieux faire passer l'amère pilule des coupures et des hausses! Il n'en demeure pas moins que le projet est le même : faire de l'éducation un système rentable, une simple marchandise qu'on puisse vendre et acheter, occasion pour une poignée de privilégiés de s'enrichir; et non pas un droit reconnu à tous et toutes, un service public financé par l'État et destiné à l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Et alors que se lèvent un peu partout dans les villes du monde des indignés désireux d'en finir avec le néolibéralisme, ne serait-il pas bon que les étudiants québécois - à la manière de leurs collègues chiliens - gagnent en audace et décident sans équivoque aucune de se faire les champions d'une éducation publique et gratuite? N'en va-t-il pas de l'éducation elle-même et de toutes les promesses d'émancipation dont elle est synonyme ?

Pierre Mouterde

Pierre Mouterde est l'auteur de *La gauche en temps de crise, Contre-stratégies pour demain*. Liber, Montréal, 2011,

Blogue et page web : http://web.me.com/pierremouterde/ma_page/accueil.html

Autres ouvrages de Pierre Mouterde : *Quand l'utopie ne désarme pas, les pratiques alternatives de la gauche latino-américaine*. Écosociété, 2002. *Repenser l'action politique de gauche, essai sur l'éthique, la politique et l'histoire*. Écosociété, 2005. *Pour une philosophie de l'action et de l'émancipation* Écosociété, 2009.

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ
du 16 au 22 octobre 2011

Le Québec mobilisé contre la pauvreté

Julie Boulet
Ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
et ministre responsable
de la région de la Mauricie

Au Québec, nous avons fait le choix de nous engager dans la lutte contre la pauvreté. C'est en unissant nos forces que nous favoriserons l'inclusion de tous.

La Semaine de la solidarité est l'occasion pour moi de rappeler que dans chaque région, les partenaires locaux participent à cet effort collectif et élaborent un plan d'action visant à faire reculer la pauvreté et l'exclusion sur leur territoire.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à les appuyer et à joindre le mouvement, par exemple en soutenant des initiatives d'organismes communautaires. C'est par la mise en commun de nos efforts que nous ferons reculer la pauvreté et que nous construirons une société toujours de plus en plus juste et équitable.

Pour consulter les activités organisées, visitez le **semainedelasolidarite.gouv.qc.ca**.

Emploi et Solidarité sociale Québec

Vivre et survivre au centre-ville

Difficile pour les utilisateurs de drogues injectables

On assistera bientôt à l'ouverture de services d'injection supervisée à Québec. Ira-t-on les terrer en banlieue ou seront-ils accessibles à ceux et celles qui en ont besoin?

Par Nathalie Côté

La Cour suprême du Canada a pris le parti de la santé publique en septembre dernier en légalisant le travail d'*Insite*, le site d'injection supervisée de Vancouver. On se rappellera que la Cour suprême répondait à une demande du gouvernement conservateur qui voulait faire fermer le centre.

À Québec, le débat a commencé avec les audiences du conseil de quartier de St-Roch, en mai 2011. C'était après l'annonce des intentions du centre communautaire Point de Repères d'ouvrir un site d'injection supervisée au centre-ville.

Les travailleurs et travailleuses de rue de Point de Repères sont actifs à Québec depuis 1991. Ils distribuent des condoms et des seringues neuves aux utilisateurs de drogues injectables (UDI). Ce type de prévention a contribué à la diminution du VIH et de l'hépatite C.

Un communiqué de presse de ministère de la Santé et des Services sociaux publié le 11 octobre rappelait que le jugement de la Cour suprême «démontre notamment que la toxicomanie est une maladie et que les centres d'injection supervisée peuvent sauver des vies». Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, déclarait alors : «J'ai discuté avec Cactus Montréal et Point de Repères des conditions nécessaires [pour] l'implantation de services d'injection supervisée au Québec, notamment de la nécessité de consensus autour de tels projets. La population, [...] les centres de santé et de services sociaux, les municipalités et les services de police doivent être consultés et impliqués.»

Le jugement ne légalise pas la vente de drogue. N'importe qui peut se faire arrêter sur la rue pour simple possession. Mario Gagnon, directeur de Point de Repères, explique que «le jugement protège les personnes qui s'injectent des drogues lorsqu'elles sont à l'intérieur des locaux des centres d'injection supervisée. Et il protège les travailleurs et les travailleuses qui y œuvrent».

Près des soupes populaires

Longtemps situé au sous-sol de l'église St-Roch, Point de repères a dû déménager sur Dorchester, au coin de la rue Lalemant, en 2009. Depuis, l'organisme qui vient en aide aux toxicomanes a vu sa fréquentation diminuer de moitié. Pourtant ce n'est qu'à quelques coins de rue de son ancien local. Mario Gagnon explique ainsi la baisse de fréquentation : «Lorsque le centre était sur St-Joseph, c'était sur la route des soupes populaires, depuis la Maison Revivre sur la rue St-Vallier jusqu'à Lauberivière sur St-Paul : quand tu es marginal, c'est là que se trouvent les ressources. Comme dans tous les milieux urbains, quand tu as besoin d'un lit, d'un sandwich, tu te retrouves au centre-ville.» Depuis que le site est sur Lalement, les travailleurs de rue doivent aller vers les toxicomanes, limitant par conséquent l'achalandage à Point de Repères.

Cela renforce l'impression que la Ville veut exclure les marginaux du «Nouvo» St-Roch pour faire plaisir aux commerçants. «C'est faux!», réplique Mario Gagnon : «La Ville, elle sait que St-Roch reste un des quartiers les plus pauvres de Québec. Et puis, dans tous les centres-villes, on retrouve des problèmes d'itinérance. Ce sont des problématiques urbaines et les élus sont conscients de ça. La question est plutôt de se demander : "Comment, ensemble, on se préoccupe de la santé des gens, des habitants?"». Cette question se pose aussi pour les soupes populaires comme pour les groupes en santé mentale : c'est l'enjeu de la mixité dans Saint-Roch.

Prochaines consultations

Pour faire suite au jugement de la Cour suprême et à l'ouverture démontrée par le ministre Bolduc, «la direction de la santé publique [de la région de la capitale-nationale] aura le mandat d'assoir tout le monde ensemble», explique Mario Gagnon. «[Ces consultations] vont sûrement commencer d'ici quelques mois. À Point de Repères, nous serons un des acteurs au même titre que les commerçants et les usagers. [...] Il faudra discuter avec les gens. Il y a plein de craintes. Nous devrons nous entendre avec la police, avec les commerçants, avec la population, comme avec la Ville. Il faut aussi que les consommateurs de drogues fassent partie du processus. Ils doivent faire partie de la discussion!», pour déboulonner les préjugés et favoriser l'inclusion. «C'est ça le mouvement communautaire», conclut le directeur de Point de Repères. «Il faut être à l'écoute de la population. On est des acteurs des changements sociaux.»

Fin de convention avec la SCHL

Les logements sociaux sont menacés

La fin des ententes avec le fédéral met en péril de nombreux projets de logements sociaux réalisés ces 30 dernières années, notamment dans les quartiers centraux de Québec. La mobilisation s'organise, mais il est minuit moins une.

Un danger commence à se manifester sur le front du droit au logement, soit la fin totale du financement à long terme accordé par le fédéral pour des logements sociaux réalisés avant 1994. Au Québec, ce sont plus de 85 % des logements sociaux qui sont concernés, soit la grande majorité des logements coopératifs et sans but lucratif et la totalité des HLM. Ottawa n'avait accepté d'accorder un tel financement que pour une période limitée correspondant à la durée des hypothèques, soit 25, 35 ou 50 ans, selon les cas. Les ententes signées à cet effet ont déjà commencé à se terminer.

Le retrait des fonds fédéraux aura des impacts considérables. Les locataires à faible revenu des coopératives et des logements sans but lucratif relevant directement de la SCHL perdront l'aide financière qui leur permet de payer un loyer adapté à leur revenu. Ceci se soldera par des hausses marquées de loyers et peut-être le départ des locataires les plus pauvres. Dans le centre-ville, cela aura un impact radical sur le processus d'embourgeoisement.

Dans le cas des HLM et des autres logements sociaux financés par Ottawa, mais administrés par le gouvernement québécois, ce dernier pourrait se retrouver avec un sérieux manque à gagner, surtout s'il n'a pas réussi entre-temps à remettre l'ensemble de son parc de logements en bon état (étant donné leur âge, plusieurs édifices ont besoin de rénovations). Selon l'ampleur de ce manque, il sera appelé à faire des choix qui auront des conséquences sur les locataires des HLM. Acceptera-t-il d'offrir des dédommagements pour la perte des fonds fédéraux? Mettra-t-il plutôt fin à certaines formes de subventions? Augmentera-t-il le loyer des locataires? Sera-t-il tenté de privatiser une partie de son parc de logements sociaux ou de laisser les municipalités le faire?

C'est pour préserver les logements sociaux existants, non seulement pour les locataires qui y résident présentement, mais aussi pour tous les ménages qui aspirent à y avoir accès, que le FRAPRU et ses groupes membres veulent accroître le rapport de forces face au gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Le mouvement réclame que le gouvernement augmente immédiatement les budgets qu'il consacre à la rénovation, l'amélioration et la modernisation de tous ces logements. Il lui demande également de s'engager, sans plus tarder, à maintenir ses subventions aux logements sociaux, même après la fin des ententes de financement à long terme signées au moment de leur réalisation.

Vous vivez dans un logement social financé par le fédéral? Le mouvement pour le droit au logement organise deux assemblées d'information et de mobilisation le 2 novembre prochain. Tous les locataires concernés sont les bienvenus. Informez-vous auprès du Comité populaire au 418-522-0454 ou du Comité des citoyenNEs du quartier St-Sauveur au 418-529-6158.

NICOLAS LEFÈVRE-LEGAULT

La durée du travail et les heures supplémentaires

La Loi sur les normes du travail établit que la semaine normale de travail est de 40 heures. Au-delà des heures de travail normales, votre employeur doit vous payer vos heures supplémentaires à temps et demi. Dans le cas où, d'un commun accord entre vous et votre employeur, vos heures sont reprises en temps, elles doivent l'être à temps et demi. Donc, 5 heures de temps supplémentaire équivalent à 7,5 heures à reprendre en temps ou à être payées.

Avant d'effectuer des heures supplémentaires, assurez-vous qu'elles sont approuvées par votre employeur car, dans le cas contraire, ce dernier pourrait refuser de vous indemniser.

Différentes sources d'information s'offrent à vous lorsque vous avez des questions ou vous désirez faire valoir vos droits au travail. Communiquez avec G.A.I.N.S. (Groupe d'aide et d'information pour les non-syndiquées) pour de plus amples renseignements ou pour des conseils juridiques relatifs à votre relation d'emploi : 418 922-2453.

Renauderie

Le banc de parc

Ces temps-ci, plusieurs disent qu'aller au parc est une des seules choses qu'il reste à faire pour se dépêtrer de l'individualisme, que là au moins il n'y a rien à vendre ni à acheter, que là peut-être pourrait s'épanouir une fraternité désintéressée. Le parc en ville est en effet un lieu ouvert et changeant, et semble parfait pour donner rendez-vous à de vieux amis qui désireraient eux aussi s'ouvrir et changer. Il est cependant normal qu'au bout d'un moment, après s'être salués et avoir un peu placoté, quelques uns cherchent à s'asseoir, pour prendre leurs aises. Mais bien vite ils s'aperçoivent de la difficulté de l'entreprise car aujourd'hui les bancs de parc, de New York à Vancouver, sont presque tous «occupés».

Pourquoi cela? Autour du parc, aux pieds des grandes banques, beaucoup ont les jambes sciées. N'étant armés que de leur courage, ils réussissent quand même à ramper jusqu'au parc, à grimper sur un banc et à s'y installer pour souffler un peu. C'est que le banc de parc est devenu plus qu'un simple instrument de flânerie urbaine : il permet désormais de refaire ses forces, de *ramancher* ses jambes et de s'allonger. Car le banc de parc a le dossier large, et s'il joue ici les civières, c'est pour offrir un peu de bois à toucher à ceux qui ont perdu leur maison, tellement tout autour de lui les indignés ruent dans les brancards en désespoir de cause.

L'autre jour, tranche de vie, j'avais réussi à me tailler une place sur un *banc de parc lorsque je me surpris à* penser, tel Forrest Gump, à comment y'en étais arrivé là. Étant un usager régulier du parc, je m'étais rapidement rendu compte de cette constante hausse d'occupation des bancs et sans hésiter je me suis mis à traîner avec moi une chaise pliante, la position assise étant pour moi quelque chose de fondamental, un droit inaliénable qui ne devait dépendre d'aucune circonstance. Malheureusement, il a fallu que je m'en départisse, étant moi-même en crise économique, et à contrecœur je la vendis sur les plaines à un festivalier estival qui semblait ravi de cette acquisition. Je pris donc mon mal en patience et, au parc, j'attendis qu'un banc se libère. Je découvris cependant que se tenir debout avait ses avantages : je me faisais moins piler sur les pieds, je me sentais plus campé et me fis plein de nouveaux amis à force de me promener de bancs en bancs. L'un d'eux me céda même sa place, par souci d'équité. Ce geste me toucha profondément et depuis lors, je n'hésite pas à me lever lorsque je vois poindre en moi de ces vieux principes qui, il faut bien l'avouer, ne tiennent plus debout.

J'ai aussi eu la chance d'apprendre la genèse du banc de parc, telle que racontée par cet homme joyeux qui prêchait, du haut de son tabouret : «Lorsqu'Adam, après avoir tout l'après-midi erré dans le jardin d'Éden, repéra une souche sur laquelle il apposa un fessier fatigué, il inaugura sans le savoir le premier banc de parc de l'histoire. Il eut alors l'idée d'y inviter cette jolie fille qu'il venait de voir passer, question de faire un brin de jasette. Si quelqu'un avait pu apercevoir ces nouveaux amoureux ainsi "côte-à-côte", il leur aurait sans doute trouvé, à l'instar de Brassens, des petites gueules bien sympathiques...» L'objet originel...

RENAUD PILOTE – ILLUSTRATION MARC BOUTIN

biblioterre Les AmiEs de la Terre de Québec
www.atquebec.org

De colère et d'espoir

Les carnets de Françoise David

Quatre décennies d'engagement social et politique n'ont pas altéré les idéaux de Françoise David, qui continue de défendre ses convictions avec une passion contagieuse. Dans ce carnet de colère et d'espoir, l'auteure raconte son parcours personnel, ses rencontres, ses luttes politiques. Elle retrace ses origines familiales, nous dit d'où elle vient, et comment Françoise David est devenue une militante. Mais elle est aussi amoureuse, mère et grand-mère. Son livre nous révèle une femme curieuse et passionnée de culture, de paysages, de beauté.

L'auteure exprime son amour profond pour le Québec et ses régions. Elle nous parle des bâtisseurs, des pionnières qu'elle a rencontrées au fil des ans. Ce livre nous fait découvrir une femme optimiste et intègre, qui a le courage de formuler des propositions audacieuses, et qui n'hésite pas à défendre ses idées sans craindre les sondages. Sept ans après son ouvrage Bien commun recherché, l'auteure nous parle d'espoir et d'avenir, mais aussi de ses saines colères politiques : gaz de schiste, Plan Nord ou encore le budget Bachand qu'elle surnomme « le budget de l'injustice ». Elle nous parle des ressources naturelles et énergétiques cédées à des prix dérisoires, de langue française, de la montée des inégalités, de l'immigration et de l'interculturalisme, d'un système de santé à deux vitesses, d'accès à la culture et à l'éducation et de sa vision de la souveraineté.

L'auteure nous emmène également dans les coulisses de Québec solidaire, qui fait de la politique autrement au quotidien. Elle nous raconte sa création, son fonctionnement de l'intérieur et sa relation avec Amir Khadir avec lequel elle forme un « couple politique » original.

Nourrie de colère et d'espoir, la présidente et porte-parole de Québec solidaire travaille au jour le jour « avec des femmes

et des hommes généreux, intelligents, créatifs, pour retricoter, maille à maille, un monde bien amoché ». Femme de dialogue et de terrain, Françoise David nous parle de sa vision d'un Québec du bien commun et de l'égalité, un pays vert à l'économie sociale et solidaire, démocratique, où l'on vit en français.

Françoise David. *De colère et d'espoir* Carnet.
Les Éditions Écosociété, 2011, 216 p. – 19 $

Une agriculture qui goûte autrement

Le livre d'Hélène Raymond et Jacques Mathé montre comment des agriculteurs renouvellent leur métier en construisant des relations directes avec les consommateurs, en valorisant le plaisir et le goût des aliments authentiques.

En Amérique du Nord comme en Europe, on redécouvre son patrimoine alimentaire et on réinvente sa gastronomie. Partout, diversité et proximité riment avec modernité et s'associent de la ferme à l'assiette.

S'agit-il d'un effet de mode ou bien d'une mutation que redessine l'agriculture du 3e millénaire, tissant de nouveaux liens entre urbains et ruraux?

Ce magnifique ouvrage témoigne du fourmillement qui gagne les campagnes dans le monde et décrypte les signaux d'un mouvement en plein essor du Témiscamingue à la Gaspésie, en passant par Charlevoix au Québec; du Pays basque au Poitou et du Périgord au Jura, en France; de la Suisse à la Toscane, en Italie; de l'Oregon, sur la côte Pacifique, à l'État de New York, aux États-Unis,

Les histoires des paysans rencontrés pendant deux ans par les auteurs vous étonneront autant que leurs produits vous feront rêver.

Hélène Raymond et Jacques Mathé. *Histoires de productions locales, de l'Amérique du Nord à l'Europe.*
Éditions MultiMondes, 2011, 211 p. - 39.95 $

LOCAL À LOUER

Atout-Lire a deux locaux à louer au 266, St-Vallier Ouest à Québec, chauffés et éclairés, situés au 3e étage, du côté sud. Le loyer inclut l'accès aux aires communes (salle de réunion, cuisine, salle de bain, etc.). Un local de 105 pi. ca., avec une fenêtre, est disponible dès maintenant au tarif de 180$ par mois. Un local de 283 pi. ca., avec 3 fenêtres, est à louer au tarif mensuel de 360$. Idéal pour ONBL, travailleur autonome ou artiste. **Pour information ou visite, communiquez avec Marie-Claude, au 418-524-9353.**

Calendrier populaire

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur www.reseauforum.org

28 OCTOBRE

Défilé de la Grande Citrouille
Rassemblement dès 16h, au bas de la Côte Badelard. Départ à 16h30. Souper collectif à 18h15, au gymnase de l'école des Berges (510 rue Prince-Edouard). Pour information : Marie-Joëlle Lemay Brault, 418-525-6187 #223, engrenage@gmail.com/ www.engrenagesaintroch.org

30 OCTOBRE

Secours rouge
À 17h, à L'Accomodation Bio (1298, 2e Avenue, Limoilou). Campagne de solidarité avec le *Secours rouge* pour la défense légale des prisonniers politiques.

Projections Kinö
À 20h, au bar-spectacle-coop L'AgitéE (251, Dorchester). Projection de courts métrages. www.kinoqc.com

31 OCTOBRE

Semaine de l'économie sociale 2011
Plusieurs activités jusqu'au 6 novembre. Pour présenter un projet ou pour de l'information, Nathalie Gagnon, 418-529-8475 # 2. www.cestbienplus.ca.

Accros au plastique
Projection-discussion, à 18h30, à la bibliothèque Gabrielle-Roy, salle polyvalente, 3e étage. Le capitaine Charles Moore décrit et analyse l'eau du Pacifique et son niveau de pollution par les matières plastiques. (53 min.) Gratuit. Autres projections les 1er novembre, à 14h; 2 novembre, à 18h30; et 3 novembre à 14h.

Visuellement vôtre d'Halloween!!
Bodypainting et peinture en direct, à 20h, à la Coopérative de solidarité Café-Bar L'AgitéE (251, Dorchester). www.agitee.org

1ER NOVEMBRE

Service 211
Échanges avec les usagers, de 9h à midi, au Centre de loisirs St-Sacrement (1360, boulevard de l'Entente). Prière de confirmer avant le 28 octobre avec Line Belleau au 418 681-3501 ou à info@211quebecregions.ca

2 NOVEMBRE

Journées québécoises de la solidarité internationale
Lancement des activités au café Babylone. Jusqu'au 12 novembre. www.jqsi.qc.ca/

3 NOVEMBRE

Café-rencontres
De 13h à 16h, au Centre des femmes de la Basse-Ville (380, St-Vallier Ouest). Gratuit, sans réservation. Également le jeudi 10 novembre (Sujet : Si je n'écoute pas ma colère, que peut-il arriver?, avec Johanne Pelletier) et le jeudi 17 novembre (De la connaissance de soi à l'affirmation) Avec Monique Foley, intervenante communautaire

5 NOVEMBRE

Salon de l'économie sociale
De 9h à 15h, au Centre commercial Place Fleur de Lys, en face du magasin Sports Experts, dans le cadre de la Semaine de l'économie sociale. Information : Geneviève Duhaime, 418-525-5526 #2108 ou gduhaime@cdecdequebec.qc.ca

8 NOVEMBRE

Les opérations canadiennes en Libye
De 11h30 à 13 h, à l'université Laval (lieu à préciser), conférence du Programme Paix et sécurité internationales (PSI). Conférencier : le lieutenant colonel Sylvain Ménard, commandant du détachement aérien de CF-18 canadiens Information : Richard Garon, coordonnateur du PSI, richard.garon@hei.ulaval.ca / 418 656-2131, poste 4524

Exportation des déchets toxiques
À 19h, à Éco-Quartier (798, 12e Rue, Limoilou). De plus en plus de déchets dangereux sont exportés illégalement dans des pays en voie de développement. Le Québec vient de publier un nouveau règlement sur le sujet.

10 NOVEMBRE

La judiciarisation des initnérantEs
À 18h45, à l'ÉNAP (555, Charest Est), conférence sur La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance à Québec: des discours et des chiffres, avec Céline Bellot, Marie-Eve Sylvestre, Dominique Bernier, Frédéric Keck, François Larsen, Me Claude Provencher, organisée par la Ligue des droits et libertés, 418-522-4506. www.liguedesdroitsqc.org/

11 ET 12 NOVEMBRE

Baaziz
Ce chanteur contestataire algérien sera à la Salle Jean-Paul-Tardif (950, Joffre), à 20h. 20$ en prévente; 30$ à l'entrée; 15$ étudiantE; gratuit pour les moins de 12 ans.

14 NOVEMBRE

Soirées Relations
«Liberté et lien social», à 19h, au Musée de la civilisation (85, Dalhousie). Contribution suggérée de 5$. Agustì Nicolau: 514-387-2541, # 241. anicolau@cjf.qc.ca

16 NOVEMBRE

La responsabilisation sociale des entreprises et des investisseurs
À 19h, au Montmartre (1669, chemin St Louis), avec Esther Champagne, Sœur du Bon-Conseil de Montréal, présidente du Regroupement pour la Responsabilité Sociale des Entreprises. Contribution suggérée de 10 $. Contactez Réal Martel 418-683-3597.

17 NOVEMBRE

La Nuit de la liberté
De 17h à 23h59, au Musée de la civilisation à Québec. Construisez la programmation avec nous : http://nuitdelaliberte.wikispaces.com/

18 NOVEMBRE

Grande assemblée publique : L'éducation n'est pas une marchandise, au cégep de Limoilou, campus de Charlesbourgs (7600 3e Avenue Est). Info : mob0312@gmail.com

CKRL 89,1 a maintenant sa bière officielle !

En vente :

- au Sacrilège
- au Bal du lézard
- Accomodation GD

(500 3e avenue)

La CKRL blonde est une bière aux arômes d'agrumes et de houblon. Ces saveurs douces et désaltérantes sont faciles à syntoniser.